



RAPPORT DE CONSULTATION
CITOYENNE DU 22 JANVIER 2020
L'ENVIRONNEMENT

ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Introduction

Cette quatrième et dernière séance de consultation citoyenne s'est tenue au Centre d'interprétation du Marais. Soixante personnes y ont participé dont neuf liées directement à l'environnement, dix-sept engagées dans l'action environnementale, quatre membres de Magog Vert, trois agriculteurs et un producteur maraîcher. La moyenne d'âge des gens présents, majoritairement des hommes, tournait autour de la cinquantaine.

Déroulement

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, présidait l'assemblée. Elle a laissé la liberté d'expression à chaque personne présente.

Une première question a lancé le débat : Qu'attendez-vous de la municipalité?

Cette question a permis de dégager certains thèmes de discussion.

Le transport

Pour appuyer le virage vers la mobilité durable et pour réduire l'utilisation des voitures, les citoyens présents ont proposé d'intégrer Magog à un réseau d'autopartage. D'autres idées, comme des subventions pour l'achat de vélos électriques et l'augmentation du nombre des pistes cyclables, ont été soumises. Enfin, il a été question de relancer un ancien projet, soit la location annuelle de sièges d'autobus par les grandes entreprises afin de faciliter le transport des employés et ainsi désengorger les axes routiers. De plus, l'idée de mettre en place une compagnie privée qui transporterait les employés de l'hôpital a été soulevée.

Dans l'optique de réduire l'empreinte carbone de la population, il a été suggéré d'implanter un système pour calculer les émissions de carbone des citoyens. Ainsi, chacun pourrait contrôler ses émissions et faire les efforts nécessaires pour les réduire (l'application semble déjà exister).

Une autre solution plus indirecte a aussi été évoquée, soit la réduction de l'étalement urbain. Dans cette optique, les citoyens sont en faveur de la construction d'un duplex ou d'une habitation derrière une maison afin de diminuer l'étalement urbain.

Les déchets

Les participants ont manifesté le désir que la Ville mette en place un système de récupération du verre. La mairesse a également souligné le problème de la collecte des ordures, en mentionnant que trop de matières recyclables ou compostables se retrouvent parmi les déchets. Ainsi, la mise en place de programmes d'éducation au tri a été proposée de même que l'augmentation des tarifs pour la collecte dans les écoles, l'affichage mensuel de statistiques sur le tonnage récolté et des coûts associés, etc. On pourrait penser à la création d'une communauté de partage, d'environnement; à la création d'une journée, d'une fête de l'environnement dans toute la ville. L'idée de la jumeler avec la Fête des voisins a été émise. Durant cette journée, des activités de sensibilisation entre voisins seraient proposées.

La réduction du plastique, notamment le plastique à usage unique, a été abordée. La mairesse a toutefois rappelé que cette question ne relève pas des municipalités, mais plutôt des paliers supérieurs du gouvernement.

Lutte pour l'environnement

Les citoyens ont suggéré de planter des arbres. Ils ont également émis l'idée de produire des vidéos d'information avec les participants à la consultation publique sur les bons gestes à poser. Également, il a été apporté d'ajouter dans le plan d'action, des sorties citoyennes écoresponsables comme montrer aux enfants et aux adultes la montagne de déchets qu'ils produisent et pourquoi ne pas faire une montagne d'emballages dans la cour de récréation, dans la ville?

Pour des informations sur l'environnement et l'agriculture, veuillez vous référer au lien suivant : [UPA, les champs changent.](#)

Pour plus de représentativité, il a été suggéré qu'un agriculteur siège sur le Comité consultatif en environnement

L'eau

Le problème de l'eau potable avec l'usine de traitement des eaux ainsi que la préservation du lac dans le bassin versant du lac Memphrémagog a été souligné. La mairesse a indiqué être consciente du problème et être en attente de subventions du gouvernement fédéral. De plus, il est proposé que les déchets dans l'eau potable soient interceptés et qu'une surveillance des déchets dans l'eau soit mise en place.

Conclusion

En conclusion, durant les deux heures de cette consultation, il a été retenu que l'équipe en environnement doit s'agrandir et être avant-gardiste. Les gestes qu'elle devrait prioriser sont les projets d'infrastructures, les actions concrètes et une plus grande sensibilisation auprès des citoyens. Il faut davantage d'outils de mobilisation et de communication. La Ville doit être inspirante et facilitatrice.